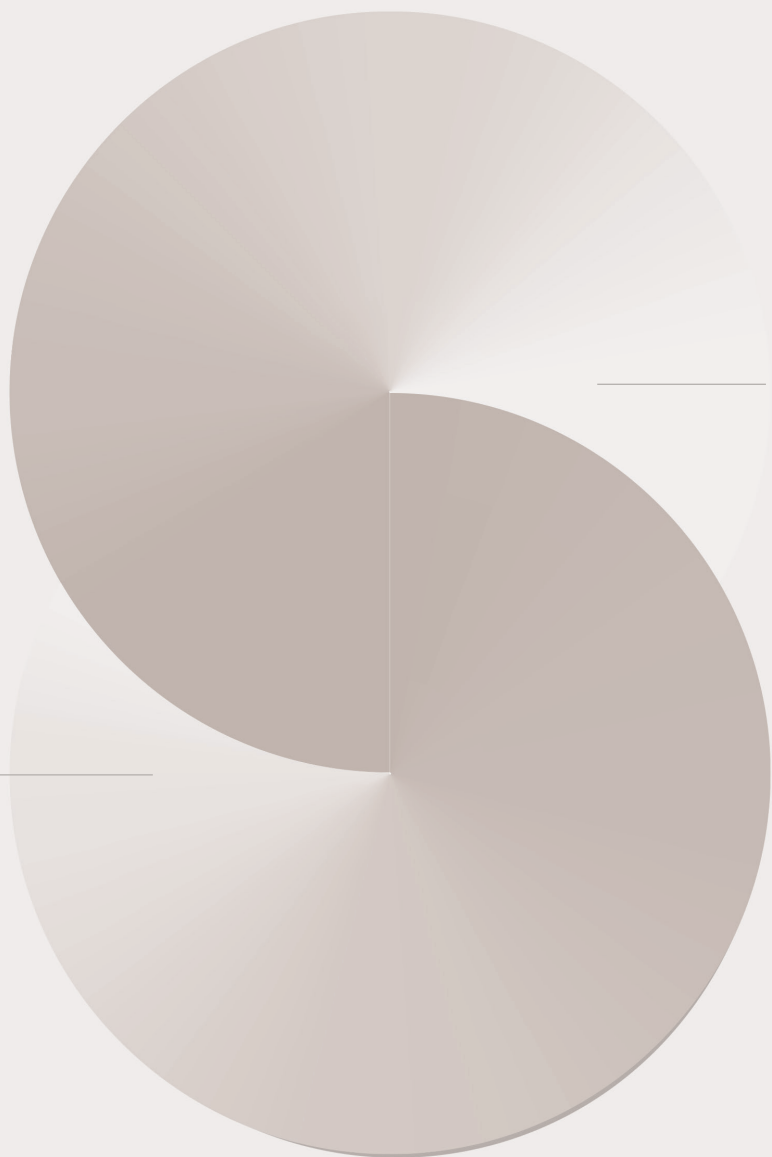


SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX



ANALYSE
2014
DONNÉES 2012

**LES
CENTRES
SOCIAUX**
National

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS PARTICIPANT AU PROJET SENACS	3
PROJET	4
DYNAMIQUES LOCALES	10
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	11
RESSOURCES HUMAINES	13
FINANCES	14
FICHE NATIONALE	15

Les réseaux des Caisses d'allocations familiales et des Fédérations des centres sociaux et socioculturels développent depuis 2011 un partenariat autour d'une expérimentation d'observatoire des centres sociaux. L'utilité de cet outil partagé vient d'être réaffirmée dans la Convention d'objectifs et de gestion de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et dans le projet de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). En effet, avec plus de 2090 structures, la carte des centres sociaux représente un maillage unique du territoire national. Ces équipements de proximité offrent des espaces de vie souvent primordiaux pour bien des habitants. Les chiffres que vous allez découvrir dans ces pages montrent la pertinence de leur action et leur adaptabilité.

Opérateurs directs sur leur territoire, en capacité d'organiser et de gérer des services et des activités, les centres sociaux sont aussi des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets de développement local. Ils s'appuient, pour ce faire, d'équipes constituées aussi bien de salariés que de bénévoles.

Inscrits dans la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales, les centres sociaux produisent des réponses adaptées aux questions et besoins des familles. Ils développent le lien social sur leur territoire et proposent aux habitants des parcours qui renforcent leur capacité d'être acteurs de leur vie. Ils permettent à chacun de s'impliquer dans la vie démocratique de son quartier, de sa commune.

Au-delà de la présentation de ce que font et ce que sont les centres sociaux, ce document de synthèse permet d'évoquer quelques grands points d'actualité de 2014 : réforme des rythmes éducatifs, mise en place des nouveaux schémas des services aux familles, réforme territoriale - en particulier pour les intercommunalités - et réforme de la politique de la ville avec une nouvelle cartographie des quartiers prioritaires. De nombreux sujets pour l'observation des centres sociaux !

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- ↘ Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- ↘ Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- ↘ Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- ↘ Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- ↘ Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

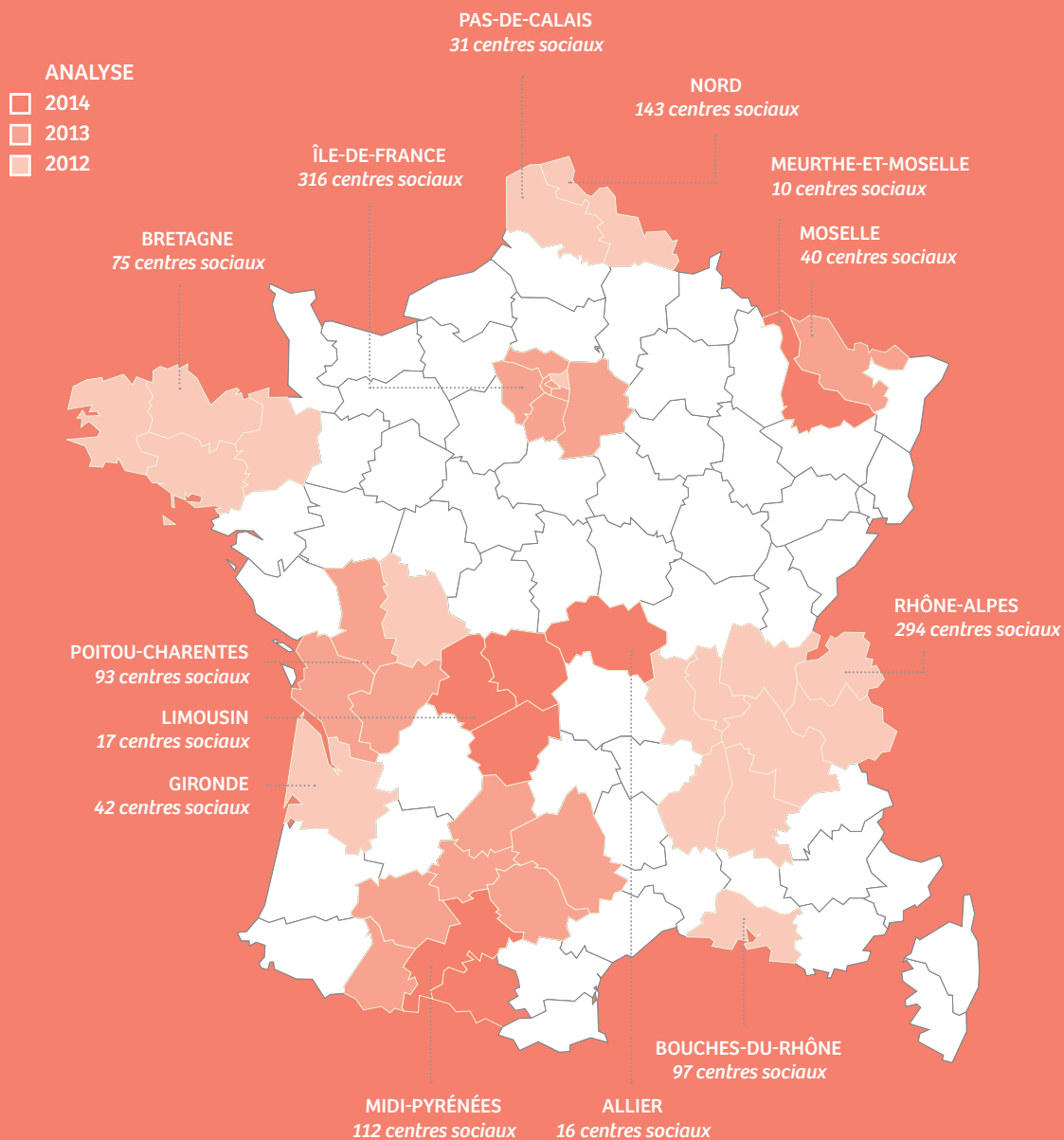
Pour les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
 - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS PARTICIPANT AU PROJET SENACS



DES PROJETS DE TERRITOIRE

Une présence majoritaire en zone urbaine



83% dans une zone à dominante urbaine
16% dans une zone à dominante rurale
1% centre social « gens du voyage »

78% des centres sociaux urbains sont concernés par la politique de la ville (échantillon 2012), Certains se situent sur les territoires répertoriés, d'autres accueillent simplement des habitants vivant sur ces territoires et reçoivent des financements à ce titre.

En zone urbaine, la plupart des centres sociaux rayonnent à l'échelle d'un ou de plusieurs quartiers. Ceux qui couvrent une commune entière sont plus rares.

38% sur plusieurs quartiers
 36% sur un quartier
 22% sur une commune entière
 4% sur une intercommunalité

En milieu rural

81% des centres sociaux en milieu rural sont gérés et/ou financés par une ou plusieurs intercommunalités ou par plusieurs communes. Les territoires d'intervention sont donc étendus.

13% plusieurs intercommunalités
 43% une intercommunalité (EPCI)
 26% plusieurs communes
 13% une commune

Des actions hors les murs

Plus de la moitié des centres sociaux (particulièrement en milieu rural, sur des territoires étendus) ont des actions dites « hors les murs », au plus proche des lieux de vie des habitants.

60% des actions concernent l'amélioration du cadre de vie : aménagement et embellissement des quartiers, développement durable avec les habitants, gestion des déchets...et la lutte contre l'isolement : groupes de parole, points infos santé, actions pour la mobilité...

45% Le logement : veille juridique, rencontres avec les bailleurs sociaux, médiation, réflexion sur la précarité énergétique...

À partir de la parole des habitants, souvent dans le cadre d'évènements et d'un travail de proximité avec des partenaires relais, les centres sociaux font ainsi la promotion de la citoyenneté au quotidien et encouragent les initiatives.

EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

**LES CENTRES SOCIAUX SONT SOUCIEUX DES ENJEUX DE TERRITOIRE
AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES HABITANTS.
ILS IDENTIFIENT LA PRÉCARITÉ, L'ISOLEMENT ET L'ACCÈS À L'EMPLOI
COMME LES 3 PRINCIPALES QUESTIONS SOCIALES.**

79%

mènent des actions autour de l'INSERTION et de l'EMPLOI.

Au-delà de l'accompagnement individuel des publics bénéficiaires de minima sociaux, les projets collectifs permettent aux participants de renouer avec la confiance en soi.

Les actions sont adaptées aux publics accueillis, qui sont plus ou moins éloignés de l'emploi : actions tremplins vers l'emploi pour les jeunes, accompagnement des projets professionnels des femmes, parcours d'insertion sociale pour les personnes issues des quartiers en politique de la ville.

Les actions collectives sont transversales et allient information, aide à la recherche d'emploi, ateliers sociolinguistiques, relooking, ...

77%

mènent des actions autour de l'EXCLUSION et de la PAUPÉRISATION.

En complément des actions de solidarité, les centres sociaux cherchent à intégrer les personnes en situation de précarité dans leurs projets. Ce vivre-ensemble est à l'œuvre dans les actions de sorties familiales, les activités de loisirs et les sorties culturelles.

57%

ont une action en lien avec les personnes âgées.

En les intégrant à leurs activités, les centres contribuent ainsi à lutter contre leur isolement et à valoriser leur savoir-faire. Ces actions se déroulent souvent dans le cadre de projets partenariaux, notamment avec la CARSAT.

PERSPECTIVES 2014

Dans la mise en œuvre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014, les centres sociaux continueront d'être mobilisés pour l'amélioration du cadre de vie, la mixité sociale ou la lutte contre les discriminations. Leur rôle dans le rééquilibrage des territoires ainsi que leur méthodologie participative avec les habitants restent essentiels.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES PARENTS

De la petite enfance à l'adolescence

81%

des centres sociaux mettent en place des actions au bénéfice de la **PETITE ENFANCE**.

Plus de 100 enfants par centre sont concernés par des RAM, crèches, halte-garderies...

TARN LA MARMITE DES P'TITS MÔMES

Un centre social organise avec le service de PMI des ateliers sur l'alimentation et la diversification alimentaire du bébé et du jeune enfant, pour les parents et les enfants de 3 mois à 3 ans.

90%

proposent des activités dédiées aux 6 à 11 ans.

Exemples : ALSH, éveil à la citoyenneté...

82%

impulsent l'organisation d'ateliers et d'activités en direction des jeunes âgés de 11 à 13 ans.

MEURTHE-ET-MOSELLE LES JARDINS DE MERLIN

Ce projet est mené en partenariat entre un centre social, le Conseil général, le Conseil régional, l'Etat et une commune. Les jeunes sont invités à aménager des jardins sur des parcelles mises à disposition par la municipalité, pendant le temps des vacances scolaires. Des supports pédagogiques sont également mis en place autour de ce thème pour les enfants des écoles de la ville.

76%

développent des activités destinées aux 13 à 17 ans.

Exemples : accompagnements de projets en autonomie, chantiers de jeunes, loisirs collectifs et activités culturelles, engagement citoyen...

Famille et parentalité

100% des centres sociaux indiquent développer des actions pour et avec les **FAMILLES**.

95% voient cette expertise reconnue par l'obtention d'un agrément « animations collectives familles ».

67% des centres sociaux ont noué des conventionnements complémentaires pour le soutien à la fonction parentale. Ils sont avant tout liés aux réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (RÉAAP) et aux contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas).

Sur la base de l'échantillon de l'enquête, en 2012,

4,5% de la population de 3 mois à 17 ans sont régulièrement accueillis dans les centres sociaux.

SOUTENIR LES INITIATIVES DES JEUNES

54%

des centres sociaux développent des actions destinées aux jeunes de 16 à 25 ans.

Différentes en fonction du territoire urbain ou rural, elles répondent aux préoccupations spécifiques à cette classe d'âge.

Accompagnement de projets et loisirs éducatifs

De nombreuses actions visent à favoriser la réalisation de projets personnels initiés par les jeunes eux-mêmes.

Plus de 2 500 projets ou actions à l'initiative des jeunes ont été soutenus en 2012. Ils concernent majoritairement les séjours et projets de vacances, la culture et le sport, la création d'associations.

Les centres sociaux sont des lieux de formation, d'intégration et de promotion de la solidarité pour les jeunes. En lien avec des partenaires et acteurs éducatifs et dans le cadre de réseaux, ils favorisent en particulier les parcours de formations pour le BAFA et la mise en œuvre de projets citoyens autofinancés, en France comme à l'international.

Jeunesse en milieu rural

78% des centres sociaux situés en milieu rural mettent en place des actions pour les adolescents de 13 à 17 ans. C'est un peu plus élevé que la moyenne nationale.

Ces actions concernent principalement les loisirs, mais aussi l'accompagnement scolaire et périscolaire et la prévention contre le décrochage scolaire.

Jeunes adultes et emploi

De nombreuses actions portent sur l'accompagnement des jeunes dans leurs projets professionnels. Au-delà des plateformes d'insertion et des permanences d'information, les centres sociaux visent à rapprocher les jeunes du marché de l'emploi en animant des ateliers de méthodologie de recherche d'emploi et en se faisant le relais des missions locales.

+ de 2 000 jeunes bénéficient de départs en vacances avec les centres sociaux, soit 14 jeunes en moyenne par structure (identique à la moyenne nationale globale).

52% des centres sociaux de zones rurales mettent en place des projets de transports en commun solidaires, notamment pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

LES THÉMATIQUES



88% des centres sociaux mènent des actions de prévention dans le domaine de la **SANTÉ** et de l'accès aux soins.

Ils agissent en partenariat avec les organismes spécialisés intervenant dans leur périmètre d'influence. Exemples : information, sensibilisation et prévention, ateliers santé ville, relation entre bien-être au quotidien et santé...



54% se saisissent au quotidien de la question des **DISCRIMINATIONS** et travaillent en proximité avec les habitants pour leur proposer des réponses adaptées.

VAL D'OISE L'IMAGE DU QUARTIER

Un centre social du Val-d'Oise a mis sur pied une animation impliquant les habitants, autour de la perception du quartier, de son positionnement et de son image dans la cité. Elle vise à travailler ensemble sur la solidarité entre habitants et le bien-vivre.



50% des centres sociaux mènent des actions d'**INTÉGRATION DES HABITANTS**.

En lien avec les partenaires du territoire, des actions sont organisées pour accueillir les nouveaux habitants: portes ouvertes et visites, livret d'accueil, accueil festif, actions hors les murs pour toucher les publics potentiels avec la démarche «d'aller vers»... Dans ces démarches d'accueil et d'intégration, le centre social peut construire des actions adaptées aux demandes des habitants.

MIDI-PYRENEES UNE MICRO HALTE-GARDERIE

Ce projet répond à un besoin exprimé de mode de garde occasionnelle sur une zone urbaine périphérique, suite au constat d'un manque de lieu approprié pour les parents en recherche d'emploi ou ayant des horaires de travail atypiques.



54% des centres sociaux mènent des actions de **DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ**.

Le centre social joue un rôle d'interface et de facilitation avec notamment l'organisation de réunions publiques et le soutien aux habitants dans leurs initiatives citoyennes : réflexion sur le vivre-ensemble, le lien social, le cadre de vie et son évolution, le bénévolat et l'engagement.

L'IMPLICATION DES HABITANTS

Actions à l'initiative des habitants



4 749 actions à l'initiative des habitants ont été accompagnées en 2012. Ainsi, les centres sociaux les aident à aller au bout de leurs projets.

Ces projets touchent les habitants dans leur quotidien, qu'ils aient des effets sur le lien social ou l'appui à la parentalité : jardins familiaux, événements conviviaux, mise en place de forums associatifs, accompagnement d'associations....

Dans un peu plus de 1 centre sur 4, les actions impulsées par les habitants donnent lieu à la création de structures autonomes.

Exemples de structures autonomisées : junior associations, jardins partagés, groupes de musique ou de sport, projets autogérés pour l'organisation de vacances...

Dans 1 centre social sur 10, cela se traduit par une création d'emploi (1,4 ETP en moyenne).

FINANCER DES VACANCES AVEC SES ENFANTS

Exemple d'une action menée dans un centre social : un groupe de mamans propose des prestations de repas et de buffets dînatoires afin de financer des vacances avec leurs enfants.

Accompagner des projets



67% des centres sociaux accompagnent des projets portés par les habitants sans en être pilotes. Il s'agit notamment d'événements festifs et conviviaux et de créations d'associations.

Ces actions ont pour objectif la lutte contre l'isolement, le mieux-vieure ensemble et la mixité sociale. Ils s'inscrivent parfois dans le cadre de l'économie sociale et solidaire : 1/4 de ces actions concernent en effet la mise en œuvre de réseaux d'échanges et de savoirs, et de SEL.

LES PARTENARIATS

Des conventions spécifiques

73%

des centres sociaux ont des conventions spécifiques sur des projets.

Les types de projets (dans l'ordre d'importance) :

1. des projets autour des jeunes et de la jeunesse
2. des projets et des actions autour de l'insertion sociale et professionnelle
3. des actions de prévention-sensibilisation sur l'accès aux droits, santé...

Les principaux

partenaires cités:

- l'Etat
- Le Conseil général
- les associations
- la CARSAT

INTERVENIR AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Dans le département du Nord, un centre social a conventionné avec le Conseil général et accompagne 120 allocataires du RSA dans les domaines tels que : le logement, la santé, la situation budgétaire et/ou administrative, l'insertion professionnelle, l'insertion sociale par le biais d'engagement ou par l'adhésion à un groupe, un projet, etc....

Il construit avec ces allocataires un parcours d'insertion et un contrat d'engagement réciproque.

Des partenariats associatifs forts



72% des centres sociaux ont plutôt des partenariats avec des associations d'habitants.

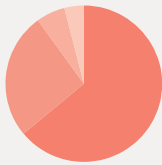
100% des centres sociaux accueillent des associations.

Développement social des territoires et lien social, éducation et activités culturelles.... : le centre social est légitime et reconnu pour soutenir et accompagner les associations de son périmètre d'intervention.

Le centre social agit autant dans l'accompagnement vers l'autonomie des projets que dans le soutien logistique aux activités de l'association.

LES INSTANCES

Les modes de gestion des centres sociaux



64% Association

26% Collectivité locale

6% CAF et co-gestion

4% Autre (fondation, regroupement, DSP...)

Les instances, des lieux de décision

88% des centres sociaux enquêtés ont une instance associant les habitants au pilotage du projet.

Ce sont des lieux de décision qui peuvent être, selon les modes de gestion : un conseil d'administration, un comité d'usagers, un conseil de Maison, un comité d'animation, un comité de quartier, un conseil de gestion, un groupe de pilotage, ...

100% des centres sociaux ruraux ont une instance associant les habitants au pilotage du projet, contre 83% seulement pour les centres sociaux urbains.

4 nouveaux habitants ont été impliqués dans la vie des instances de chaque centre social en 2012 (moyenne), assurant ainsi le renouvellement des instances.

+ de 8 réunions par an ont été tenues dans chaque centre en moyenne, avec 10 habitants y participant régulièrement.

2 300 personnes associées au pilotage ont bénéficié de formations en 2012.



L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Des modalités d'engagement diversifiées



17 000 bénévoles
administrateurs
dans les instances



40 000 bénévoles
d'activités
dans les projets

(chiffres arrondis, collectés auprès des 1105 centres ayant répondu à l'enquête)

Renouvellement et formation des bénévoles

19% des bénévoles d'activités sont de nouveaux bénévoles en 2012.

On les retrouve en particulier dans des activités liées à la scolarité et à l'éducation.

Des parcours d'intégration et des formations sont proposés aux bénévoles d'activités et aux bénévoles administrateurs.

Plus de la moitié de ces formations ont concerné en 2012 :

- l'accompagnement à la scolarité
- les techniques d'animation
- le cycle de projet

TÉMOIGNAGE LES MOTIVATIONS D'UN BÉNÉVOLE

« Je suis devenue administratrice à une période compliquée pour le centre : en recherche d'un directeur et en attente d'un renouvellement d'agrément. J'appréciais beaucoup cet endroit qui proposait un centre aéré très accueillant et très ludique pour mes enfants, avec une super équipe d'animateurs. Je me suis aussi rendue compte que c'était un lieu de vie et de rencontre pour des personnes qui seraient isolées chez elles. Un tel endroit ne pouvait pas disparaître. J'ai décidé de venir renforcer l'équipe du conseil d'administration et de tenter d'y apporter des idées et des points de vue. » (une bénévole d'un centre social du Nord)

LES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

À l'échelle des 13 territoires,
sur 1 105 centres sociaux ayant répondu :

37 414 salariés

soit en moyenne **33 salariés**
par centre social

15 733 ETP

soit en moyenne **14 ETP**
par centre social

Valeurs médianes :

- 25 salariés

- 9 ETP

En moyenne, chaque centre social
s'appuie sur :

3 ETP

pour le **PILOTAGE DU PROJET**

- 1 ETP direction

- 1 ETP accueil

- 1 ETP comptabilité

1,5 à 2 ETP

pour la **LOGISTIQUE**

- 0,5 à 1 ETP maintenance, entretien

- 1 ETP secrétariat

Sur un centre social :

50% des salariés sont sur des contrats
supérieurs à un mi-temps

50% des salariés sont sur des contrats
inférieurs ou égaux à un mi-temps

9 ETP

pour les activités
conduites dans le projet social

- 7 ETP animation

- 2 ETP petite Enfance

Qualification

+ de 3 directeurs de centres sociaux sur 4 sont titulaires d'un diplôme de niveau I ou II. Leur niveau de qualification tend donc de plus en plus vers les préconisations de la circulaire AVS de juin 2012 (soit un niveau II). Des parcours de formation sont envisagés dans les structures qui ne satisfont pas à ces recommandations.

Référents famille

84% des professionnels référents familles ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau III, niveau requis par la circulaire AVS de juin 2012.

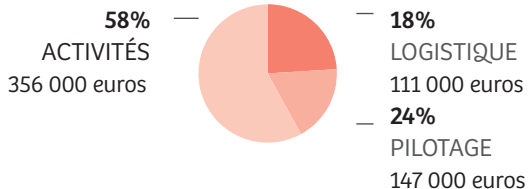
LES BUDGETS

Le budget moyen

614 000 €

budget moyen d'un centre social
au niveau national, en 2012.

La répartition des charges



Les financeurs

D'un territoire ou d'une commune à l'autre,
cette répartition peut varier fortement
en fonction de la diversité des financeurs,
des partenariats et des dispositifs existants.

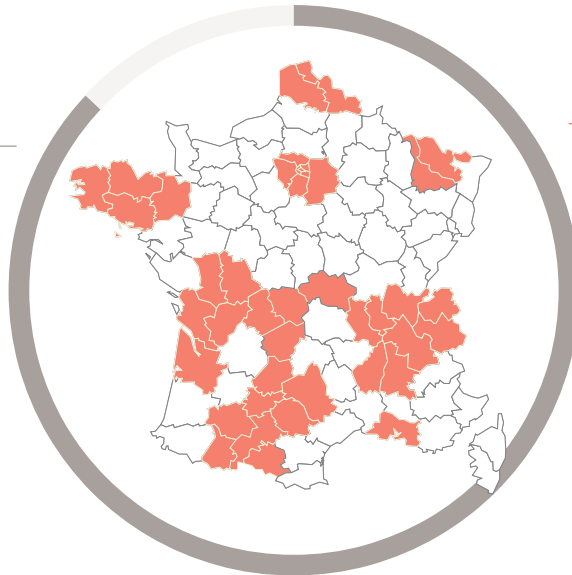


Les 4 autres partenaires les plus fréquemment cités
en 2012: bailleurs sociaux (97), fondations (80),
ACSE (53), CARSAT (41).

ENQUÊTE 2014 SUR LES DONNÉES 2012

Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

2090
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2012



1279
CENTRES SOLLICITÉS

1105
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

SOIT
87%

42 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX



47 369 SALARIÉS
15 773 ETP



17 404 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE
17 PAR CENTRE EN MOYENNE



40 064 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

PROJET SENACS

Le Système National d'Échanges des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

Coordonnées

Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf)

32, avenue de la Sibelle

75 014 Paris

Dossiers d'étude de la Cnaf : <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques>

Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF)

10, rue Montcalm

BP 379

75 869 Paris cedex 18

www.centres-sociaux.fr

Caf du Rhône

67, boulevard Vivier Merle

69 409 LYON cedex 03

www.caf.fr/ma-caf/caf-du-rhone/actualites

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes
sur : www.senacs.fr



Création et mise en page : Urbanitude

Photo : FCSF - Centres sociaux de Gironde, Bretagne, Bouches-du-Rhône

Achevé d'imprimer en Septembre 2014

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET
SENACS

www.senacs.fr

